



Paris le 24 mars 2017

CAISSE DES DEPOTS : POUR UN MODELE SOCIAL DE QUALITE !

Monsieur le Directeur général,

Nous n'attendrons pas !

Nous en sommes convaincus, c'est par la négociation, et non pas dans une logique administrée, que nous pourrions optimiser le « modèle social » de la CDC.

Car suite au référé de la Cour des Comptes, c'est le modèle social de la Caisse qui est en péril. Et d'abord toutes les mesures qui permettent de mettre en cohérence les statuts d'emploi légaux de la CDC.

Nos organisations ont des idées et des propositions concrètes à faire !

D'une mesure législative à un abondement PERCO spécifique, en passant par un versement EPI, ou en utilisant l'intéressement ou un coup de pouce sur les indemnités (PFT des fonctionnaires par exemple), nous estimons que tous les moyens doivent être examinés et expertisés pour aboutir.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur les lois, les règlements et les conventions et accords qui au fil des années ont permis de construire notre situation sociale actuelle.

Mais nous ne voulons pas attendre que la Direction sorte de son chapeau une solution « clé en mains » à peine amendable... !

La Direction a proposé de nous réunir le 21 avril « pas avant, parce que nous ne sommes pas prêts »... Cette date est trop tardive, nous l'avons déjà dit le 10 mars, mais rien ne bouge ! Nous voulons un travail en commun rapidement.

Aussi, nous demandons de toute urgence au Directeur général une réunion prioritaire sur :

- l'indemnité de départ en retraite,
- les indemnités de mobilité,
- et aussi les mesures carrière à prévoir pour 2018.

Notre objectif est à la fois de construire un système performant et solide pour l'avenir, ET d'assurer la transition sans préjudice financier pour ceux qui vont partir dans les toutes prochaines années.

OUI, IL Y A URGENCE, car nous voulons une négociation qui aboutisse pour tous à des perspectives claires.

NON, nous ne prenons pas notre parti de la suppression pure et simple de l'IDR préconisée par la Cour des Comptes !

OUI, l'équité commande que pour les fonctionnaires et les statutaires CANSSM soit trouvée une solution maintenant le montant de l'IDR ou son équivalent.

NON, nous ne resterons pas l'arme aux pieds en attendant que la Direction nous explique comment nous passer de ces « acquis », qui sont une réponse à des besoins identifiés au cours des années et qui ont construit ainsi notre modèle social.

OUI, nous voulons que tous, publics & privés, bénéficient d'avantages communs ou convergents, car nous sommes tous ensemble le personnel de la CDC, au service du même employeur et des mêmes missions d'intérêt général.

NON, personne ne se sauvera seul, et notre unité sera notre force pour inventer l'avenir !

C'est pourquoi **tous les syndicats**, publics et privés, de l'Etablissement public attendent du Directeur général, au plus tard le 31 mars lors du Comité technique, une réponse sur le calendrier avec une première réunion dans la 1ère semaine d'avril et la méthode, afin que, représentants du personnel, nous soyons associés pleinement aux solutions.